

## COMMUNIQUE GLU

### Notre avenir dans les mains du Président de la République

Depuis le mois de Juillet 2021, les représentants des cinq fédérations départementales des chasseurs de PACA, l'ANDCTG, la FRC et l'IMPCF ont travaillé sous la houlette d'un juriste de la FNC, à la réécriture d'un nouvel arrêté-cadre pour la pratique de la glu. Cet arrêté a pour objectif de répondre aux exigences de la Cour de Justice de l'Union Européenne et à celles du Conseil d'Etat.

Le printemps 2022 a été ponctué d'élections. Lors du Congrès de la FNC, le Président Willy Schraen s'est engagé à défendre toutes les chasses traditionnelles y compris la glu. Le Président Macron, a lui aussi annoncé qu'il allait rouvrir les dossiers de ces pratiques amenant ainsi le Président Willy Schraen à lui apporter son soutien lors des élections présidentielles et législatives.

Ces dernières élections ont retardé la désignation d'un Ministre en charge de la chasse. Malgré tout, alors que la FNC avait étudié avec les services du Ministère différents arrêtés-cadre, elle découvrait le 13 Juillet dernier, la tenue d'un CNCFS dont l'ordre du jour ne reprenait que 3 arrêtés sur les 5 normalement concernés.

Suite à une décision collégiale, la FNC a décidé de ne pas boycotter le CNCFS. Elle a fait le choix de tirer profit de sa présence pour exprimer son mécontentement et réclamer la tenue rapide d'un nouveau CNCFS pour examiner la glu et la tenderie aux grives.

Vendredi dernier, à l'occasion de la venue du Ministre de l'agriculture et du Ministre en charge de la transition écologique et de la cohésion des territoires dans les Alpes de Haute Provence, les représentants du Collectif Glu ont pu s'entretenir avec le Ministre Béchu. Durant ce court échange, les propos du Ministre ont permis de constater qu'il ne connaissait ni les différentes chasses traditionnelles ni le dossier juridique concernant la glu. Le Ministre a annoncé qu'il ne prendrait aucun arrêté concernant la glu et les chasses traditionnelles. Il souhaite attendre les arrêtés du Conseil d'Etat.

A ce stade, nous demandons au Président de la République de respecter ses engagements auprès du Président de la Fédération Nationale des Chasseurs et de tous les chasseurs en soutenant la mise en œuvre de l'arrêté cadre qui permettra la pratique de la glu.

Si rien n'était fait, les chasseurs se mobiliseront à nouveau pour venir grossir les rangs des mécontents lors de la rentrée de Septembre qui s'annonce déjà houleuse.